

La politique d'EURAL GNUTTI S.p.A. :

- Veiller à ce que ses activités soient menées conformément aux dispositions légales applicables et à tout code de pratique souscrit.
- Mettre en œuvre tous les efforts organisationnels, opérationnels et technologiques pour l'amélioration continue de son système de gestion environnementale et énergétique, pour la prévention de la pollution du sol, de l'eau et de l'air, pour l'amélioration continue de leur qualité et pour l'optimisation de la performance énergétique.
- Définir des objectifs environnementaux et énergétiques et planifier des activités pour les atteindre en les intégrant dans la gestion opérationnelle de l'usine.
- Fixer des objectifs pour promouvoir les énergies renouvelables afin de lutter contre le changement climatique et de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Mettre tout en œuvre pour développer l'offre d'énergies renouvelables et durables qui n'épuisent pas les ressources naturelles et pour réduire continuellement les émissions de carbone.
- Fabriquer des produits technologiquement avancés ayant un impact moindre sur l'environnement et l'énergie, également du point de vue du cycle de vie.
- Réduire, lorsque cela est techniquement possible et économiquement viable, tout impact négatif de ses activités, produits et services sur l'environnement.
- Réduire, lorsque cela est techniquement possible et économiquement viable, la consommation d'énergie de ses activités en recourant à des biens et services présentant la meilleure performance énergétique et en optimisant les processus.
- Minimiser la consommation d'eau et de matières premières, en favorisant leur récupération et leur recyclage.
- Gérer les produits chimiques de manière responsable, autant que possible en réduisant leur consommation et en recherchant constamment des substances moins dangereuses pour l'environnement.
- Limiter les émissions sonores dans l'environnement extérieur et intérieur en adoptant les meilleures technologies.
- Réduire au minimum la production de déchets, en favorisant leur valorisation dans la mesure du possible.
- Mettre en œuvre tous les efforts par le biais d'actions et de stratégies communes visant à réduire les gaz à effet de serre qui contribuent au réchauffement de la planète et au changement climatique, dans le respect des accords et règlements internationaux existants.
- Reconnaître les besoins explicites et implicites des clients et des parties prenantes en général.

Rovato, 29.05.2025

La direction générale
(Paola Gnutti)


